



Le Programme de perfectionnement du service extérieur

- Les recrues les plus récentes au sein du service extérieur sont passées par le Programme de perfectionnement du service extérieur (PPSE).

- Ce programme, qui s'étale sur cinq ans, est destiné à former les futurs agents du service extérieur. Il met l'accent sur les aptitudes requises et comprend notamment des thèmes comme la politique étrangère du Canada, la promotion du commerce international, les liens entre les politiques et les services du ministère, le fédéralisme canadien, le service auprès du public, les valeurs et les principes qui sous-tendent notre action, les partenariats et la négociation. Les participants se voient assigner diverses responsabilités au sein du PPSE afin de pouvoir exercer leurs compétences dans un contexte professionnel avant d'être nommés à l'extérieur du Canada.